

Comment récupérer les cautions lors d'un achat immobilier

Par **shoupie**, le **21/02/2010** à **11:52**

Je suis en passe d'acheter un immeuble comportant 6 appartements loués depuis plusieurs années.

Le propriétaire vendeur de l'immeuble doit il me verser le montant des cautions qu'il a encaissé lors de la signature des baux (à l'époque 2 mois de loyer par appartement) et cela doit il être précisé dans l'acte de vente ?